Informations de base

2013/2664(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation en Turquie **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux **Zone géographique** Turquie	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/06/2013	Débat en plénière		
13/06/2013	Décision du Parlement	T7-0277/2013	Résumé
13/06/2013	Résultat du vote au parlement		
13/06/2013	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2013/2664(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B7-0305/2013	11/06/2013	
Proposition de résolution		B7-0306/2013	11/06/2013	
Proposition de résolution		B7-0307/2013	11/06/2013	
Proposition de résolution		B7-0308/2013	11/06/2013	
Proposition de résolution		B7-0309/2013	11/06/2013	
Proposition de résolution		B7-0310/2013	11/06/2013	
Proposition de résolution		B7-0311/2013	11/06/2013	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T7-0277/2013	13/06/2013	Résumé

Résolution sur la situation en Turquie

2013/2664(RSP) - 13/06/2013 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation en Turquie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et EFD.

Les députés font part de leur inquiétude face au **recours disproportionné et excessif à la force par la police turque** en réponse aux manifestations pacifiques et légitimes du parc Gezi d'Istanbul. Ils appellent les autorités turques à enquêter de manière approfondie sur les violences policières, à traduire les responsables en justice et à proposer de dédommager les victimes. Le Parlement met en garde le gouvernement turc contre l'adoption de mesures sévères à l'encontre des manifestants pacifiques et exhorte le premier ministre à **adopter une position d'unité et de conciliation afin d'éviter toute aggravation de la situation**.

Tout en se félicitant de la réponse modérée du président Gül et des excuses que le vice-premier ministre Arinç a présentées aux manifestants blessés, le Parlement **déplore les réactions dures du gouvernement turc et du premier ministre Erdogan**, dont le refus de prendre des initiatives en faveur de la réconciliation, de présenter des excuses ou de comprendre les réactions d'un segment de la population turque n'ont fait que contribuer à polariser davantage la société turque.

Le Parlement estime qu'en soi, l'organisation de manifestations pacifiques et légitimes atteste le dynamisme de la société civile turque et rappelle à la Turquie l'importance de poursuivre ses efforts pour continuer de **renforcer ses institutions démocratiques, l'état de droit et le respect des libertés fondamentales**.

Les députés observent que la vague de protestations sans précédent reflète le mécontentement qui grandit dans des pans de la population turque face à la réglementation du mode de vie et demandent au gouvernement de **respecter la pluralité et la richesse de la société turque et de protéger les modes de vie laïcs**. Rappelant à la Turquie que, dans une démocratie intégrative et pluraliste, la majorité est tenue d'associer l'opposition et la société civile au processus décisionnel, le Parlement rappelle également aux **partis d'opposition** le rôle qu'il leur incombe de jouer pour instaurer une culture politique démocratique dans le respect des divergences de points de vue et d'opinion.

Le Parlement exprime sa préoccupation face à **la détérioration de la liberté de la presse**, à certains actes de censure et à l'autocensure de plus en plus pratiquée parmi les médias turcs, y compris sur internet, faisant observer qu'une presse indépendante est indispensable à une société démocratique et soulignant le rôle essentiel du pouvoir judiciaire pour protéger et améliorer la liberté de la presse.

Les députés s'inquiètent du grand nombre de journalistes en détention, du fait que les principaux médias turcs ont gardé le silence sur les manifestations et que des utilisateurs de Twitter ont été arrêtés. Enfin, ils regrettent la décision du RTUK (Conseil suprême de la radio et de la télévision) de sanctionner les chaînes de télévision qui ont couvert les événements du parc Gezi.